

UNITE D'ENSEIGNEMENT (UE)

Catégorie : Section : Année : Intitulé de l'UE : Langue(s) d'enseignement : Coordonnées du service et/ou de l'enseignant responsable :Adresse CP Ville TEL. Mail Nombre d'heures de cours : Nombre de crédits : Niveau du cycle : et période : Position dans le cursus : Cadre européen de certification :

Caractère obligatoire ou au choix individuel dans le programme ou option de l'étudiant :

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

L'unité d'enseignement vise à permettre aux étudiants d'acquérir les compétences suivantes :

1. insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution dans le respect du droit4. Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique

L'unité d'enseignement " Economie droit 1" contribue à ce que l'étudiant soit à même de comprendre les enjeux de l'actualité économique et financière et se familiarise avec la terminologie spécifique à ces matières en français.

Liste des UE prérequis et corequis :Prérequis : Corequis : Autres connaissances ou compétences prérequis :Description des objectifs et des contenus de l'UE :

les domaines économique, monétaire, et financier et sera capable de comprendre la presse spécialisée.
A cette fin, les éléments suivants seront abordés :

Partie I : Analyser l'économie d'un pays :

1. Performance de l'économie, richesse et développement (PIB, PIB/habitant, HDI, coefficient de Gini)
2. Comptes de l'Etat - Finances publiques (déficit public, politique budgétaire, dette publique, notation et ratings)
3. Inflation et notions de politique monétaire
4. Comptes extérieurs

Partie II : Banque - Bourse - Finance

1. Intermédiaires financiers: rôle des banques dans l'économie, typologie des banques, évolution (concentration, concurrence, compétitivité), risques bancaires
2. Marchés financiers : marché monétaire et obligataire, marché des actions, marchés des changes, marché des commodities, marchés primaires et secondaires, marchés à terme et au comptant.

L'activité d'enseignement intitulée «Droit des affaires et éthique professionnelle» vise à développer des connaissances dans trois axes de formation chez l'étudiant pour :

1. Adopter un comportement éthique et une déontologie professionnelle qui sont compatibles avec les normes juridiques et missions légales à l'œuvre dans l'exercice des professions comptables, expert-comptable, conseil fiscal ;
2. Identifier et d'éviter par une analyse juridique, les comportements constitutifs de la délinquance des affaires et de la fraude économique;
3. Eviter par une analyse juridique, les comportements constitutifs d'infractions pénales et de fraudes qui sont susceptibles de poursuites pénales et administratives dans la vie de tous les jours en tant que citoyen responsable dans un Etat de droit.

Le contenu se structure autour de l'étude de la réglementation visant à lutter contre la fraude dans le contexte des différents aspects de la vie des affaires ou de l'entreprise et dans les professions comptables dans une approche éthique au travers de plusieurs thèmes de la vie des affaires comme le Droit pénal des affaires et des entreprises; Droit pénal et de la procédure pénale; Ethique professionnelle et déontologie des professions comptables ; La responsabilité des personnes morales; L'association de malfaiteurs, l'organisation criminelle et la corruption; Le droit pénal de l'environnement; Les pratiques du marché et la protection du consommateur; La répression de la contrefaçon et de la piraterie des droits de la propriété intellectuelle; La criminalité informatique; Le délit d'initié et de manipulation de cours; La lutte contre la fraude et le blanchiment d'argent ; Le droit pénal des sociétés et les infractions comptables; L'organisation légale et la responsabilité pénale et disciplinaire des professions comptables ; Les infractions liées à l'état des entreprises commerciales en difficultés.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement :

Le cours est basé sur des exposés théoriques et sur des exercices pratiques.
Le plan de travail est communiqué aux étudiants au début du cours

Pour l'activité d'enseignement «Droit des affaires et l'éthique professionnelle», l'organisation du travail et des attentes vis-à-vis des étudiants reposent sur un enseignement magistral de 30 heures (à raison de 15 séances de deux heures cours par semaine) avec l'étude de cas pratiques . Il y a également une lecture obligatoire des livres de John Grisham, «L'idéaliste», Pocket, 1997 et Jérôme Kerviel, «L'Engrenage, mémoire d'un trader», J'ai lu, 2011. Il y a aussi la lecture recommandée des textes dans les sources et références bibliographiques qui constituent le support du cours ainsi que le visionnage au choix des films illustratifs dans les sources et références bibliographiques. Enfin, il y a l'assistance obligatoire à une audience de la cour d'appel de Bruxelles.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE :

En ce qui concerne l'activité d'enseignement intitulée « Economie financière » :

L'examen écrit porte sur les connaissances tant théoriques et pratiques. Il demande la résolution d'exercices similaires à ceux élaborés en classe. L'évaluation porte sur la capacité à résoudre de problèmes complexes avec méthode et rigueur, ainsi que sur la capacité de reproduire des raisonnements critiques sur des notions clés vues en classe. Des QCM sont également possibles.

En ce qui concerne l'activité d'enseignement intitulée «Droit des affaires et éthique professionnelle » :

L'évaluation consiste dans un examen écrit qui dure deux heures sur 20 points et qui se compose de quatre questions avec une pondération identique pour chaque question. Il y a une question théorique, une question pratique (sur la base d'un article de presse ou une décision judiciaire), une question sur un des livres obligatoires et une question de réflexion sur le cours.

Acquis d'apprentissages sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE :

L'unité d'enseignement " Economie et droit 1 " permettra à l'étudiant de développer un esprit critique et ouvert lui permettant d'évoluer dans des environnements économiques divers et de comprendre les problématiques multiples de l'entreprise liées à ces divers environnements.

Dans un contexte économique donné, l'étudiant sera, au terme des activités d'apprentissage de l'UE, capable de :

AA2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthodes, rigueur, proactivité et créativité,

AA16 Comprendre les problématiques de l'entreprise et de son environnement

Description des sources, des références et des supports (indiquer ceux obligatoire et ceux suggérés):

En ce qui concerne l'activité d'enseignement intitulée « Economie financière » :

Outils

Slides via icampus, calculatrice

Ressources bibliographiques (à titre indicatif):

- Fondements d'économie politique - Jacquemin, Tulkens, Mercier - De Boeck Université 2000
- www.bnb.be
- www.febelfin.be
- www.lecho.be

En ce qui concerne l'activité d'enseignement intitulée « Droit des affaires et éthique professionnelle » : Un plan de cours détaillé et un recueil de textes ainsi que les références à un syllabus de cours en ligne sont remis à l'étudiant à l'occasion du premier cours afin de lui permettre de suivre activement le cours. Des renseignements complémentaires ainsi que les textes légaux nécessaires au cours sont également disponibles gratuitement sur le site : www.just.fgov.be